

LANGONNET

Bulletin d'informations municipales - Keleier Langoned



Vallée de l'Ellé - © Karm Erni

Les travaux réalisés et les projets à venir
Dossier : Langonnet dans La Grande Guerre (2)
La vie associative sur la commune en photos



La nouvelle année 2016 vient de commencer et c'est avec plaisir que je profite de ce nouveau bulletin municipal pour vous souhaiter à toutes et tous mes meilleurs vœux.

Les années se suivent mais ne ressemblent pas. Celle qui vient de se terminer nous laisse une impression amère, due évidemment à une actualité nationale et internationale tendue qui a conduit le pays à l'état d'urgence.

Parallèlement, tout au long de cette année 2015, les collectivités ont été confrontées, et le sont toujours, à des changements, des pressions, des réformes qui créent un climat d'instabilité. C'est un contexte général avec lequel nous nous efforçons tous de nous adapter. L'engagement contre les déficits publics, la baisse des dotations d'État, la réforme territoriale avec la refonte des cantons, des régions, les fusions de communes, de communauté de communes, etc., toutes ces nouvelles dispositions modifient en profondeur le paysage des collectivités.

Dans cette situation générale des transformations en cours, une bien mauvaise nouvelle nous a été confirmée en cette fin d'année. En effet, malgré plusieurs années de procédure en justice, la commune de Langonnet a perdu sa compétence de production d'eau au profit du syndicat départemental « Eau du Morbihan ». Clairement, c'est une partie de la richesse de la commune qui nous a été retirée. Nous avons tout tenté afin de la conserver mais la justice a tranché au regard des textes réglementaires en vigueur. Par contre, nous avons négocié la poursuite du fonctionnement en régie communale, nous permettant d'assurer avec notre personnel le maintien d'un service public de qualité et de proximité.

Depuis environ un an, nous avons anticipé cette décision de la justice et face au contexte financier général, l'équipe municipale en collaboration avec les services administratifs et techniques de la mairie, a engagé un important travail organisationnel et financier tout au long de l'année 2015 et qui devra se poursuivre.

Ceci nous a conduit, comme beaucoup d'autres collectivités, à être prudents et à reporter plusieurs projets, d'autant plus que les investissements ont été nombreux durant les années passées dans tous les domaines, contribuant à l'attractivité de la commune.

Tout cela n'a été possible que grâce à des ressources conséquentes de la commune qui ont permis le développement de nombreux services tout en maintenant une fiscalité très faible pour une commune de la taille de Langonnet. Aussi dans ce nouveau contexte, afin de poursuivre son développement dynamique, la commune la révisé afin de la rapprocher de celle des communes rurales du secteur et de taille équivalente.

Deux projets essentiels pour l'avenir de notre commune devront être engagés : la maison médicale et l'église de la Trinité. Ils sont en cours d'étude et d'analyse financière.

Pour le premier, les éléments sont aujourd'hui réunis et seront prochainement présentés au Conseil municipal pour éventuellement lancer le projet.

Le second, la restauration de l'église de la Trinité, très coûteuse, a nécessité un report étant donné les sommes très importantes à engager. La renégociation avec les services de l'État, à la fois du montant des travaux et des aides financières qui seront accordées, se poursuit en ce début d'année. Les décisions seront prises dans les mois à venir, avant les échéances des notifications de subventions.

De nombreuses rubriques vous présentent par ailleurs la vie active de notre commune dans les pages qui suivent.

Je vous en souhaite bonne lecture et, à nouveau, tous mes meilleurs vœux pour 2016.

Bonne année ! Bloavezh mat d'an holl

Christian Derrien, maire de Langonnet

Ur blijadur eo din kas deoc'h-holl ma startañ hetoù a vloavezh mat war un dro gant er gelaouenn-mañ. Disheñvel awalc'h e vez ar bloavezhioù an eil deus egile, ha diwar an hini diwezhañ e chom ganeomp blaz ar c'hwerv, abalamour d'an darvoudoù broadel hag etrevroadel o deus kaset ar vro dindan kazelge ar stad a arvar.

Ouzhpenn-se ez eus bet ranket d'ar gumun, evel d'an holl stollennoù publik, talañ hag en em ober ouzh meur a cheñchamant, a wask hag a adkempenn : stourm ouzh ar c'hollvezhioù publik, ober gant digresk leveoù ar Stad, hag ivez gant adaoz ar c'hantonioù ... Ha setu degouezhet keloù fall ganeomp-ni evit echuiñ gant ar bloaz : goude meur a vloavezh a brosez eo bet kollet gant kumun Langoned he beli war broduiñ he dour, lonket m'eo bet gant Sindikad-dour an Departamant : « Dour ar Mor-Bihan ». Ur mell lodenn eus pinvidigezh ar gumun zo lamet diganeomp ; neoazh omp deuet a-benn da chom mistri war ingalañ an dour er gumun, hag ar servij a dalvoudegezh a anavezomp a vo kendalc'het gant hec'h implijidi.

Kement-se a gas ac'hanomp da ren arc'hant ar gumun gant ar brasañ evezh : meur a raktres a chomo diwezhatet ; ha mar deo bet posubl deomp, n'eus ket keit-all, krouiñ servijoù a-bouez en ur zerc'hel an tailhoù izel-mat, e vo dav hiviziken, a-benn derc'hel da ziorren ar gumun, tostaat live he zailhoù da hini ar c'humunioù a-vent ganti er c'hornad.

Daou raktres a-bouez evit hon dazont, avat, a vo kroget ganto : an ti-medisinerzh hag iliz an Drinded. Emaint e prantad ar studioù ha hini dezrevll ar postañ arc'hant -ha zoken, evit an iliz, e prantad an adjediñ priz al labourioù ha yalc'hadoù gant servijoù ar Stad.

A-hend-all ez eo bev-buhezek hor gumun, evel ma weloc'h er pajennoù da heul : ur pen-nad-lenn bourrus a hetan deoc'h, hag adarre ur bloavezh mat.

Kristian Derrien, maer Langoned

Directeur de publication : Christian Derrien
Comité de rédaction : Yvon Le Bourhis,
Christian Derrien, Françoise Guillem, Louis Urvois,
Arlette Cospérec, Gilles Bernard
Crédit photos : mairie, associations

Conception et réalisation : Patrick Tanguy (06 71 26 73 19)
Imprimé à 1000 exemplaires par Impri'Plast, Gourin

Maison de santé



Comme chacun le sait, la continuité de l'offre médicale sur nos communes rurales est devenue un problème important sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années, avec les professionnels de santé de la commune, en vue d'anticiper le départ en retraite du médecin actuel.

La démarche porte ses fruits puisque, depuis quelques semaines, nous avons appris une excellente nouvelle : un jeune médecin prendra le relais du docteur Le Roux en s'installant sur la commune à la fin de cette année.

Cette installation se fera dans le cadre d'un travail en équipe autour d'un projet de santé de territoire. En effet, à la demande de l'ARS (l'Agence régionale de santé) qui supervise les projets sur l'ensemble de la Bretagne avec les

services de l'Etat, une démarche plus élargie a été engagée grâce à la création d'une Association des professionnels de santé des communes de Langonnet, Le Faouët et Berné. C'est à travers une mise en réseau des différentes structures communales que les médecins et les professionnels de santé pourront exercer et assurer la continuité des soins sur notre territoire. La commune de Langonnet aura son pôle qui sera rattaché à un réseau plus vaste avec Le Faouët et Berné.

Les éléments sont aujourd'hui réunis et seront prochainement présentés au Conseil municipal qui devra se prononcer sur l'opportunité d'un projet de maison de santé.

Patrimoine



Chapelle Neuve

Fin des travaux : la restauration du retable majeur ainsi que des 2 retables latéraux s'est achevée en juin 2015, après plusieurs années de travaux. La Chapelle Neuve, monument inscrit datant du 17^e siècle, retrouve son mobilier avec ses dorures et ses décors peints, ainsi que ses statues.

Statues et chapelles

Plusieurs statues remarquables de la commune sont en cours ou en projet de restauration. L'une d'elles, de l'église de Langonnet, *Le Christ aux Supplices*, du 16^e siècle, est en restauration dans une école spécialisée à Paris, *L'atelier du Temps Passé*, où un Langonnetais, Yoran Lucas est en formation.



Par ailleurs, d'autres sont en projet en partenariat avec les comités de chapelle :

statue de Sainte Marthe à la Chapelle de la Madeleine ;
statue du Saint Abbé à la Chapelle de Saint Brendan ;
statue La Vierge à l'Enfant à la Chapelle de Moustriziac (*photo*).

■ Eau potable : une nouvelle gestion

Comme il était déjà pressenti depuis de nombreux mois, la commune de Langonnet a perdu devant le tribunal administratif de Rennes sa demande de retrait du syndicat Eau du Morbihan. La requête de la commune a été rejetée par un jugement en date du 10 décembre 2015, avec l'obligation de transférer la compétence de la production d'eau potable à Eau du Morbihan.

En clair cela signifie que la commune perd en quelque sorte la propriété de l'eau au profit du syndicat départemental. Par contre, nous avons négocié la possibilité de maintenir la régie communale avec son personnel afin de continuer à offrir un service de proximité de qualité à la population. Par ailleurs, il n'a pas été question pour la commune de Langonnet de rembourser les excédents avant la date du 1er janvier 2012 (ce qui était réclamé à Pontivy).

La bataille juridique a duré près de quatre ans.

En effet dès l'annonce de l'intention du syndicat départemental de l'eau de prendre la compétence de la production d'eau sur l'ensemble du département, le conseil de Langonnet s'est immédiatement dès janvier 2011 fermement opposé à ce projet. L'enjeu était évidemment très important car cette ressource en eau, au-delà de la question d'une gestion de proximité et de qualité, est également une richesse naturelle pour la commune. Aussi la commune s'est rapidement engagée dans des démarches afin de quitter le syndicat départemental à la fois par la voie administrative (assemblée générale, préfet) mais aussi dès 2011 par la voie juridique en saisissant un cabinet d'avocats spécialisés pour traiter cette affaire.

C'est donc à la suite d'une procédure juridique de quatre années que la commune a été déboutée et sommée de transférer la compétence de production d'eau au syndicat Eau du Morbihan à compter du 1er janvier 2016.

La tendance générale est aux regroupements contre lesquels il est difficile de résister. Pour preuve, même si la commune avait gagné en justice en conservant sa production d'eau, la nouvelle réforme territoriale prévoit de toute façon son transfert à la communauté de communes dans les quelques années qui viennent.

Jugement du 10 décembre

À cet effet, à la suite du jugement du 10 décembre dernier, le conseil municipal a été contraint d'adopter deux délibérations :

1. le PV de mise à disposition qui identifie, de manière précise, les biens de la production mis à la disposition d'Eau du Morbihan qui en assurera l'entretien et l'investissement



(usine du Minez Du, périmètre de captage...),

2. une convention de suivi-fonctionnement de la production d'eau potable et de remboursement qui confie à la commune la production d'eau potable.

Deux 0,25 équivalent-temps-plein seront ainsi mis à la disposition d'Eau du Morbihan qui remboursera aussi les frais de production.

Par ailleurs le même tribunal, comme nous l'avions anticipé, demande l'application de ce transfert de production depuis la date de création du nouveau syndicat Eau du Morbihan, soit le 1^{er} janvier 2012, avec pour conséquence le remboursement de la vente d'eau par la commune durant ces quatre années, mais à l'inverse aussi le remboursement par le syndicat des frais de production à la commune.

Comme mentionné en préalable, le résultat défavorable du jugement était attendu au vu des éléments en possession par les avocats, ce qui nous a amené durant l'année 2015 à nous préparer et à négocier au mieux avec le syndicat départemental à la fois au niveau du maintien de notre régie communale et de son personnel ainsi que sur le plan financier.

COMPRENDRE LA NOUVELLE FACTURATION

La facture reçue en juin 2015 concerne la consommation des 12 mois précédents : avril 2014 à mars 2015.

Les factures sur 1 an étant généralement importantes, la loi impose de mettre en place le paiement annuel en 2 fois (basée sur la consommation de 6 mois).

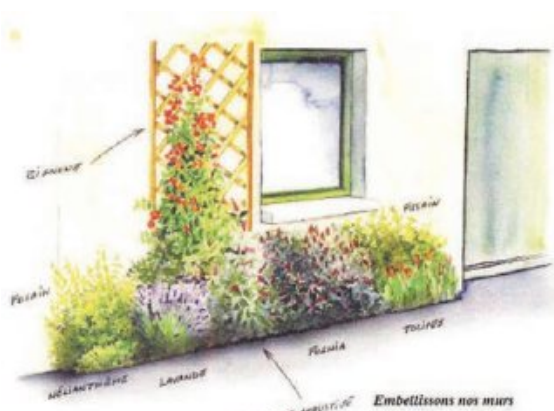
d'où :

la facture intermédiaire reçue en octobre 2015 concerne la consommation des 6 premiers mois : avril 2015 à septembre 2015.

la facture de juin 2016

concernera la consommation des 6 mois suivants : octobre 2015 à mars 2016.

Embellissement des bourgs : un projet avec les habitants



Le travail s'est poursuivi les derniers mois avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) en vue d'élaborer un projet global d'embellissement des bourgs de Langonnet et de la Trinité.

Les architectes paysagistes de cet organisme, financé par le Conseil départemental, vont prochainement remettre un rapport présentant des préconisations concernant l'amélioration de nombreux aspects esthétiques de nos bourgs : plantations d'arbustes, fleurissement, végétaux, etc.

A l'issue de cette étude, un classement des priorités sera réalisé par une commission municipale qui se chargera de la programmation et de la mise en œuvre du projet en collaboration avec les services techniques de la commune.

Elle se chargera par ailleurs d'associer les habitants à la démarche afin de participer à ce projet d'embellissement des deux bourgs.

Voirie communale

L'entretien et les interventions ont été effectués par les services communaux avec l'aide du SIVOM de Scaër qui propose un service à coût intéressant. Les travaux effectués au cours de l'année ont concerné : les routes de Minez Lescreac'h et Stang Coajou ; impasse Roz an tric'horn ; Keryvoal ; Penquesten, et également « *le chemin des écoliers* » entre la salle socioculturelle et la place plantée.

Cet entretien, réalisé par nos services, a permis ainsi de réduire les coûts. De ce fait, il nous sera possible de doubler nos surfaces en 2016. La programmation des routes concernées n'a pas encore été définie.

La commission voirie se réunira prochainement pour décider des travaux à inscrire au prochain budget 2016.

Urbanisme

La loi ALUR a mis fin à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les communes appartenant à une Communauté de communes de plus de 10.000 habitants. Pour faire face à ce désengagement, Roi Morvan Communauté a créé un service d'instruction des actes relatifs au droit des sols pour le compte des communes membres.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les permis de construire et l'ensemble des autorisations d'urbanisme sont donc instruits par le nouveau service d'urbanisme de Roi Morvan Communauté.

Il est à noter que le dépôt des autorisations continue de s'effectuer en Mairie.

Parallèlement, la carte communale a été co-validée par arrêté préfectoral en date du 22 juillet 2015. Désormais les zones constructibles de la commune sont délimitées par ce document et plus particulièrement concentrées dans les deux bourgs.

Lavoir du Pont du Moulin

L'intérêt du patrimoine local s'inscrit aussi dans la remise en état du petit patrimoine, qu'il soit bâti ou naturel. Le lavoir du pont du moulin, restauré par le chantier nature et patrimoine de Roi Morvan Communauté a fait l'objet d'une reprise tout en conservant sa structure d'origine : consolidation de la charpente existante, réfection de la toiture en ardoises.

Les élèves de l'école Jean Moulin ont participé à cette remise en valeur. Dans le cadre des ateliers périscolaires, un premier groupe a réalisé une fresque sur le thème de la rivière. Cette fresque, imaginée par les enfants et Mathieu Le Piquet, l'animateur de l'atelier, a trouvé sa place dans l'enceinte du lavoir. Un second groupe d'enfants vient d'achever un panneau signalétique qui sera installé à l'entrée de l'impasse conduisant au lavoir.

Le fleurissement des abords par les services techniques de la commune se fera au printemps.



Aménagement du " chemin des écoliers "



Lors de la plantation d'un « Arbre pour le climat » par les enfants des deux écoles (commission des enfants)

Des travaux continuent d'être menés afin d'améliorer « le chemin des écoliers », qui permet aux enfants des deux écoles de rejoindre la cantine municipale en toute sécurité. Ce cheminement a été aménagé dans un premier temps par les services techniques municipaux. Pendant l'été dernier, il a été recouvert d'un revêtement bi-couche pour le rendre plus praticable par les enfants des écoles.

Le chemin de liaison vers la salle des fêtes sera progressivement aménagé par les services techniques dans les temps à venir, en concertation avec le CAUE du Morbihan (conseil en aménagement paysager), mais également grâce à la contribution des enfants de la commune.

Un premier projet de plantation a été mené par la commission municipale des enfants qui réunit les élèves des deux écoles Jean Moulin et Ste Jeanne d'Arc. Dans le cadre de

la COP21, qui s'est tenue à Paris fin 2015, les enfants de la commission ont participé à l'opération « Un arbre pour le climat ». Ils ont planté un ginkgo biloba, arbre choisi symboliquement pour sa robustesse et sa résistance aux pollutions.

A la demande des enfants, un verger devrait y voir le jour prochainement, ainsi que quelques carrés d'aromatiques.

A travers cette opération de plantation, les enfants ont été sensibilisés aux questions liées au réchauffement climatique. Afin de poursuivre cet engagement, une opération de plus grande envergure sera proposée aux enfants en partenariat avec l'Office national des forêts, dans le cadre de la replantation de certains secteurs de la forêt de Keraudrenic. Cette fois, ce seront 200 arbres qui seront plantés avec l'aide des enfants.

Cuisine et restaurant scolaires à la salle des fêtes

Après le transfert des deux cantines scolaires à la salle des fêtes fin 2014, nécessité par des normes de sécurité règlementaires, c'est le service de cuisine qui a été rapatrié sur le même site au printemps 2015. Le service complet de restauration scolaire est donc désormais regroupé sur un seul lieu.

Cette nouvelle organisation permet de rationaliser les frais de fonctionnement de la cuisine municipale et de répondre aux conditions d'hygiène exigées par les services de l'Etat.



Le centre communal d'action sociale, c'est :

Le service d'aide à domicile de la commune assuré par quatre aide-ménagères.

Une distribution d'aide alimentaire assurée par des bénévoles une fois par mois pour les familles disposant de ressources minimales. Cette aide est rendue possible grâce à la Banque Alimentaire du Morbihan.

CCAS

Le repas annuel offert par le CCAS aux personnes de plus de 70 ans.

Le portage de livres aux personnes bénéficiant du service d'aide à domicile.

La visite aux personnes âgées hospitalisées assurée chaque fin d'année par les membres du CCAS qui leur apportent un colis de Noël.



Les partenaires du CCAS

CROIX ROUGE FRANÇAISE - 18 rue Brizeux, 56110 Gourin
Horaires d'ouverture : 14h-17h le jeudi - Contact au 06 06 49 86 92

ESPACE AUTONOMIE SENIORS

Accompagnement des personnes âgées de 60 ans ou plus, conseils et informations pour leur entourage, analyse complète de chaque situation, accompagnement individualisé ...
Contact au 02 97 25 35 37 - Mail : pondi.clic@wanadoo.fr

AMPER - Portage de repas à domicile
Contact 02 97 46 53 14 - www.amper.asso.fr

PRÉSENCE VERTE - Téléassistance à domicile
Contact : 02 97 46 51 23 / 09 69 39 38 38 - www.presenceverte.fr

ACCUEIL DE JOUR

Accompagnement des personnes de plus de 60 ans vivant à domicile, du lundi au vendredi de 9h45 à 16h30
Centre Hospitalier du Faouët - Contact au 02 97 23 35 18
Mail : ssiad@hopital-faouet.f

RÉCUP'R - BOUTIQUE DE RECYCLERIE

Pour une seconde vie aux objets à des prix très modiques. Ouvert mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h45, ZA de PontMin, le Faouët (près de la déchetterie) - Tél : 02 97 23 65 45

Domicile partagé

Le domicile partagé, en place sur la commune depuis 2007, est un dispositif original d'hébergement dédié aux personnes âgées en perte d'autonomie ou désorientées. Ce type de structure, qui se situe entre le domicile et l'établissement d'hébergement classique, est présent dans de nombreuses communes rurales du Morbihan. Il répond à un besoin des familles qui veulent maintenir leurs parents dans leur commune d'origine ou à proximité de celle-ci.

La structure permet d'accueillir huit résidents qui disposent chacun d'espaces privés et d'espaces partagés. Sept auxiliaires de vie spécifiquement formées sont affectées au site, de façon à assurer une présence 24 heures sur 24. L'atmosphère familiale et le fort engagement du personnel offrent aux résidents une qualité de vie supérieure à celle des établissements d'hébergement plus classiques.

Pour vous renseigner sur les disponibilités, vous pouvez prendre contact avec Anne Couteller, responsable de la structure au 02 97 23 84 05 ou Françoise Guillerm, adjointe aux affaires sociales au 02 97 23 96 34. Renseignements complémentaires sur www.alzheimer-bretagne.fr

Nouveauté 2016 : la télégestion

Dans le cadre d'un projet soutenu financièrement par le Conseil Départemental, la télégestion va être mise en place au sein de l'ensemble des associations d'aide à domicile du Morbihan.

La télégestion est un système d'information et de gestion des interventions à domicile, qui permet de transférer directement par téléphone les heures d'arrivée et de départ de l'intervenant. Les données automatiquement transmises permettent la validation et l'automatisation de la facturation et des payes.

Cette opération entrera en vigueur le 1er février pour le CCAS de Langonnet. Elle concernera uniquement les bénéficiaires de prestations départementales d'aide à domicile comme l'APA.

Runellou : l'Ellé retrouve ses méandres

Dans le cadre du plan d'action du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) du bassin de l'Ellé, Roi Morvan Communauté et ses partenaires, AAPPMA, Entente du Haut Ellé, Fédération de pêche du Morbihan, ont retenu le projet de rétablissement de la rivière dans son ancien lit, dans le secteur qui se situe à l'amont de la prise d'eau de Pont-Saint-Yves.

L'objectif est de retrouver un fonctionnement global du cours d'eau, incluant le milieu piscicole, mais également de rétablir le rôle d'espace tampon du site (crues hivernales ralenties par un renforcement de sa capacité de débordement et rechargement de la nappe bénéfique pour la ressource en eau potable).

Quatre tranches de travaux sont prévues sur une longueur totale de 1 km. La première tranche de travaux vient de s'achever au niveau de Runellou. La longueur de l'Ellé est passée de 230 m à 350 m.

Pour atteindre ce résultat, il a fallu s'appuyer sur le cadastre napoléonien et des photos de 1953 qui ont fourni des données sur la forme de l'ancien lit de l'Ellé.

La végétation différente et la topographie ont apporté aux techniciens des indices de localisation de l'ancien lit et leur ont permis de piqueter au mètre près. Dès les premiers coups de pelle, à 80 cm de profondeur, le sable grossier est apparu, témoin de l'histoire hydrogéologique du cours d'eau. Après une journée de travail, un premier méandre était rétabli. En trois jours, l'ancien lit renaît et le lit rectifié est déconnecté puis comblé après une pêche de sauvetage, trois mares sont conservées pour augmenter la biodiversité du site ».



Sécurisation des réseaux électriques

Afin de sécuriser l'alimentation électrique de la commune de Langonnet, dans le cadre d'un Plan Aléas climatiques mis en place suite aux tempêtes de l'hiver 2013/2014, ERDF va réaliser un programme conséquent d'enfouissement et de renforcement des réseaux de distribution publique d'électricité à partir de février 2016 et pour 6 mois de travaux.

Dans le cadre du plan de consolidation engagé avec le concessionnaire ERDF, Morbihan Energies accompagne cette action, anticipant des projets de fiabilisation des réseaux, notamment par la suppression de réseaux fils nus sur plusieurs secteurs de la commune.

La mise en service progressive de l'ensemble du nouveau réseau aura lieu en juin 2016. Le montant des travaux est intégralement pris en charge par les deux maîtres d'ouvrage des chantiers, qui en confient la réalisation à des entreprises prestataires SADER et Bouygues Energies Services.

Ces chantiers font partie du programme coordonné de développement et de modernisation des réseaux formalisé en octobre dernier par Morbihan Energies et ERDF afin de conforter leur politique commune de sécurisation du réseau de distribution publique d'électricité.

Réseau moyenne tension – 20 000 Volt

- ▶ Pose de près de 16 km de réseau souterrain
- ▶ Plus de 17 km de réseau aérien supprimés
- ▶ 170 supports en béton supprimés
- ▶ 17 postes de distribution publique d'électricité remplacés
- ▶ 1,1 Millions d'€ d'investissement du maître d'ouvrage ERDF

D'un point de vue esthétique, la suppression des réseaux aériens permet de limiter l'impact visuel dans le paysage de la commune.

Postes de transformation et réseau basse tension 430 - 220 Volt

- ▶ Pose de plus de 6,5 km de réseau souterrain et torsadé
- ▶ Suppression de plus de 7 kms de réseaux fils nus
- ▶ Plus de 130 supports en béton déposés
- ▶ 4 postes de distribution publique d'électricité réaménagés
- ▶ En complément des travaux de fiabilisation et de renforcement déjà engagés ou à réaliser par Morbihan Energies sur la commune (plus de 200 000 € sur 2016), accompagnement à hauteur de plus 350 000 € pour compléter le Plan Aléas climatiques d'ERDF

Langonnet dans la Grande Guerre (2)

Le 62^{ème} RI et le village de Keryvoal

Dans le précédent bulletin municipal, nous avons commencé une étude sur Langonnet dans la Grande Guerre. Cette année, le comité d'Histoire s'est concentré sur deux éclairages particuliers : le 62^{ème} régiment d'infanterie basé à Lorient et son régiment de réserve, le 262^{ème}. Nous apportons aussi un éclairage particulier sur le village de Keryvoal, comme village témoin de ces douloureux événements. Pourquoi ces deux aspects ? Le 62^{ème} RI, mobilisé en août 1914, qui s'est courageusement illustré pendant la Grande Guerre, est le régiment qui regroupa le plus de Langonnetais dont 28 qui n'en reviendront pas. Quant au village de Keryvoal, c'est celui qui payera le plus lourd tribut : 5 tués sur les 13 mobilisés, soit près de 40 % qui tomberont « au champ d'honneur ».

Le 62^{ème} régiment d'infanterie

A la mobilisation, le 62^{ème} R.I., qui fait partie de la 43^{ème} brigade, 22^{ème} division, 11^{ème} Corps d'Armée, est commandé par le Colonel Costebonnel. Il quitte la caserne Bisson le 7 août, malgré une pluie battante, le trajet de la caserne à la gare est une véritable marche triomphale. Le sous-préfet, la municipalité et toute la population lorientaise se trouvent à la gare pour saluer le drapeau et les bataillons qui partent pour la frontière.

Départ du 62^{ème} de la caserne Bisson à Lorient (Collection Serge Esvan)

C'est le début d'un long itinéraire marqué par des jours particulièrement meurtriers.

Dès le mois d'août, le 22 très exactement, 14 Langonnetais du 62^{ème} ou du 262^{ème} vont laisser leur vie dans l'attaque de Maissin en Belgique :

François SAINDRENAN (né à Guernhir), Pierre-Marie GUYADER (né à Longeou), Joseph LE BOULCH (né à Kervic), Nicolas LE DAIN (né à Kerglazen Bihan), Yves PICARDA (né à Pérez Vras), Yves LOURGANT (né à Ty Lan), Gabriel LE CALVEZ (né à Guerniel), Joseph PETRO (né à Minez Lévénez), Jean-Marie EON (né à Kerbescontez), Jean Louis NEDELLEC (né à Pérez Vras), François CHARPENTIER (né à Kermadou), Pierre COSPEREC (né à Leurven), Joseph QUILLIO (né au Cleuziou), François GUYADER (né à Botven), avec Yves HELLEGOUARC'H (116^{ème}) (né à Keryvoal) et Yves HERPE (65^{ème}) (né au moulin de Lopriac).

En 1915, le 62^{ème} est au cœur des combats de Champagne, perdant de nombreux hommes à Tahure (Marne) durant le mois de septembre. Jean Marie POULIQUEN (né à Minez Morvan) et Joseph ROSLAGADEC (né à Barach) font partie des victimes.

Le 17 avril 1916, Jean LE STANG (né au Cleuziou) et François Marie MENNEC (né à Minez Lescrec'h) sont tués dans l'attaque de la côte du Poivre à Verdun (Meuse).

Cette même année dans le secteur de Verdun, René LE GOFF (né à Kerbescontez), Louis GETIN (né à Disméon Bihan), Pierre-Marie POULIZAC (né à Villeneuve du bois), Yves LE DAIN (né à St Guénolé), Jean LINCY (né à Kéryvoal), Joseph LINCY (né à Kéryvoal) et Joseph LE FLOCH (né à Saint Maur) disparaissent à leur tour.

En mai 1917, le Chemin des Dames est le théâtre d'un des drames les plus effroyables de la Première Guerre Mondiale. L'offensive du général Nivelle aboutit à la perte de plus de 100 000 hommes en quelques jours. Parmi eux, figurent des Langonnetais : Auguste LE MORVAN (né à Saint Maur) le 1er mai et Jean Louis TEIGNIER (né au bourg de Langonnet) le 5 dans l'attaque de Ailles (Aisne). Joseph CALVEZ (né à Minez Morvan) perdra la vie dans le même secteur quelques mois plus tard, en mai 1918.

Ce régiment a obtenu 2 citations à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite devant l'ennemi.

2 416 hommes du 62^{ème} et 1 257 du 262^{ème} y ont laissé leur vie au cours de ce conflit.

En 1932, un « calvaire breton » datant du XI^e siècle et provenant de Tréhou, dans le Finistère, est inauguré à Maissin. Au cœur de la nécropole franco-allemande, le monument commémore le sacrifice des Bretons.



Calvaire breton de Maissin en Belgique, du XI^{ème} siècle, rapporté de la commune de Tréhou pour commémorer le sacrifice des Bretons.

Il porte l'inscription suivante en breton : « *La morte est le meilleur pêcheur, car sa voix porte jusqu'au fond ! Ecoute, compatriote, toi qui a du cœur : elle te demande d'être breton de toute ton âme. Amis allons souvent nous recueillir sur les tombes.* » Jos-Per AR BRAZ (1889-1915)



Juillet 1919 - Revue militaire à la caserne Bisson pour le retour du 62^{ème} (Collection Christine Le Thiec)

Keryvoal, un village dans la tourmente

A la mobilisation, 21 hommes nés à Keryvoal sont susceptibles d'être mobilisés. On y ajoutera un 22ème : François Poulériguen qui s'y est installé en 1914, lors de son mariage avec Louise Lincy. Il résidait auparavant à Saint Maur.

Ces 22 hommes avaient été reconnus « bons pour le service » (ou exemptés) et avaient accompli leur service militaire d'une durée de trois ans. La situation militaire l'exigeant, il a été fait appel aux classes d'âge les plus récentes et il a fallu revenir sur certaines décisions d'exemption.

On peut les présenter ainsi dans un tableau de mobilisation :

Nombre de combattants : 13			
Engagé volontaire	1	5	Morts pour la France
Insoumis	1	4	Blessés une ou plusieurs fois
Exempté, réformé	5	1	Prisonnier
Décédé avant 1914	1	2	Combattant
Absences de traces	1	1	Service auxiliaire

Dès les premiers jours de mobilisation, prennent le train, gares de Langonnet, Plouray ou Le Saint :

» les frères Le Bouguennec : Louis rejoint le 41^{ème} RI (Rennes) et Pierre rejoint le 147^{ème} RI (Sedan) ;

» les frères Le Lamer : Louis rejoint le 151^{ème} RI (Verdun) et Joseph rejoint le 41^{ème} RI (Rennes) ;

» les cousins germains Lincy : Joseph (37 ans) rejoint le 88^{ème} RI (Auch) et Joseph (28 ans) rejoint le 62^{ème} RI (Lorient) ;

» Yves Hellégouarc'h rejoint le 116^{ème} RI (Vannes)

» Jean Louis Lincy part le 12 août pour le 6^{ème} RIC (Lyon) et Louis Béhérec le 20 août au 51^{ème} R. artillerie (Nantes).



Soldats réservistes du 118^{ème} RI de Quimper (Collection Pierre Guyader)

1914, en Belgique lors des premiers affrontements, Yves Hellégouarc'h, 22 ans, est déclaré « disparu ». Le 22 août, Louis Le Lamer « disparu » également, est fait prisonnier et envoyé à Dietrichopfd en Allemagne jusqu'en février 1919. Le 18 novembre, Jean Louis Lincy est blessé à la tête lors d'un combat. En 1915, Le 21 septembre Joseph Lincy, 28 ans, est blessé par balle à la tête et évacué (Champagne : Tahure).

En 1916, François Poulériguen consigne, à compter du 19 janvier, les détails de son parcours. En février, il écrit : « depuis le 27 juin 1915 que je n'ai pas vu ma famille juste avant mon départ au front, c'est ma première permission. Arrivé chez moi, à 9h du soir ; pendant ma permission travaille

tant que je peux, un peu à Saint Maur, le reste à Keryvoal ; départ le 15 février de Langonnet. »

Joseph Lincy, 38 ans, est blessé le 18 mars 1916, sous un bombardement intense, ses tympans se rompent. Il contractera des otites et bénéficiera d'une pension temporaire. Le 4 septembre, Jean Lincy, 32 ans, est tué au combat à Deniecourt, lors de la bataille de la Somme qui s'avéra un carnage. Le 4 novembre, son cousin Joseph Lincy, 30 ans, caporal, est tué dans le secteur du fort de Vaux, près de Verdun. Il sera inhumé dans la nécropole de Douaumont, tombe n° 1490.

Le 5 mai 1917, Yves Le Laing est tué dans le secteur de Craonnelle-Vauclerc, près du Chemin des Dames. Il était l'aîné d'une famille de sept enfants. La même année, François Poulériguen participe à l'offensive du Chemin des Dames. Il est blessé le 3 juin et évacué vers l'hôpital de Boulogne-sur-Mer.

Le 22 mars 1918, il est de nouveau touché à 22h30, à l'Escalade, secteur de Verdun, par un éclat d'obus. Son carnet indique :

« Le 22 relève, dois venir en grand repos, et mon tour de permission arrive. On va par Fleury, on revient par Bras. A peine fait 200 m une rafale d'artillerie nous arrête, tombant à peu de distance, une deuxième tombant sur la route et je viens d'être touché ainsi que deux copains ; deux mulets restent sur la route... ». Il sera hospitalisé à Chambéry pendant près de 5 mois.

Le 18 avril, Pierre Le Bouguennec, 30 ans, perd la vie au combat de Mailly-Raineval, dans la Somme. Soldat de 1^{ère} classe, il avait obtenu une citation pour son courage lors des combats de Tahure le 25 septembre 1915.

Son frère, Louis Le Bouguennec, 29 ans, est sérieusement blessé le 4 mai par un éclat d'obus à Champ dans l'Aisne. Il sera, de plus, gazé (ypérite) et évacué le 20 octobre.

Un très lourd tribut

Après l'armistice du 11 novembre 1918, les retours des hommes à Keryvoal vont s'échelonner en 1919 :

Louis Le Lamer le 8 janvier ; Louis Béhérec le 5 février ; Jean Louis Lincy le 11 mars ; François Poulériguen le 17 mars ; Joseph Le Lamer le 24 juillet ; Louis Le Bouguennec le 28 juillet ; Louis Le Mennec le 2 août ; Samuel Le Lamer le 10 septembre

Cinq de leurs camarades de Keryvoal ne sont jamais revenus...

Si l'on établit quelque comparaison avec la moyenne nationale qui se situe entre 20 et 25% de pertes, on peut constater qu'à lui seul le village de Keryvoal paie un très lourd tribut : près de 40 % des hommes mobilisés sont « morts au champ d'honneur ».

Yvon Le Bourhis
Remerciements au Comité d'Histoire



Médiathèque : un choix d'activités qui s'étend

LES JEUDIS DES BÉBÉS

Depuis bientôt deux ans, la médiathèque s'ouvre aux bébés et à leurs assistantes maternelles tous les jeudis de 10h à 12h.

Pendant ces deux heures hebdomadaires, les jeunes enfants profitent des équipements de la ludothèque municipale. Pour les recevoir dans de bonnes conditions, Françoise Daudin leur aménage un coin avec du mobilier adapté.

Ces moments ludiques, ponctués de lectures, comptines et jeux, épanouissants pour les jeunes enfants, permettent également aux assistantes maternelles du territoire de se retrouver et d'échanger.



LES ANIMATIONS

A chaque période de vacances désormais, des activités ludiques sont proposées aux enfants et à leurs parents. Inaugurés aux vacances de la Toussaint, ces ateliers ont permis aux enfants de s'adonner aux nombreux jeux de société dont dispose la ludothèque municipale.

Ils ont également pu assister à la projections de films d'animations, tout cela sous la houlette de Françoise Daudin, bibliothécaire municipale. Le dernier atelier en date s'est déroulé pendant les vacances de Noël. Enfants et adultes s'y sont exercés à la fabrication de pompons aux couleurs de Noël.

Rendez-vous est déjà pris pour les prochaines vacances.



LES ENFANTS DE LA GARDERIE

Le centre culturel An Triskell permet aux enfants de la garderie périscolaire de profiter de la médiathèque après l'école. La bibliothécaire accueille chaque soir un petit groupe d'enfants de la garderie, leur donnant la possibilité de faire leurs devoirs, d'utiliser les jeux de la ludothèque ou de simplement prendre un livre pour se détendre.

Cette opportunité offerte aux enfants du fait de la proximité des deux lieux a également l'avantage de limiter les effectifs de la garderie périscolaire.



NOUVEAUTÉ 2016 ...

L'atelier « tricot-crochet » reprend après quelques années d'interruption. Tous les mercredis à partir de 15h30. Les enfants sont les bienvenus !!!

Economie d'énergie dans les bâtiments publics

L'ALECOB accompagne la commune pour gérer ses consommations d'énergie. Une convention tri annuelle est en cours pour bénéficier du service Conseil en Energie Partagé.

La commune a un budget moyen consacré à l'énergie de 92 513 € sur les années 2012, 2013 et 2014. La commune produit 15 000 kWh grâce à l'installation photovoltaïque de la médiathèque.

Le secteur le plus consommateur sur la commune est celui du bâtiment. La médiathèque de Langonnet qui a été construite en 2012 répond aux normes BBC de l'année 2012 ce qui veut dire que le bâtiment est normalement économe en énergie. La garderie a été rénovée, ses consommations ont été analysées dans le même temps que la médiathèque. Les données de consommation seront analysées dans le prochain bilan.

L'ALECOB permet aux particuliers de bénéficier de conseils neutres et gratuits.

L'agence informe aussi des aides disponibles pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie.

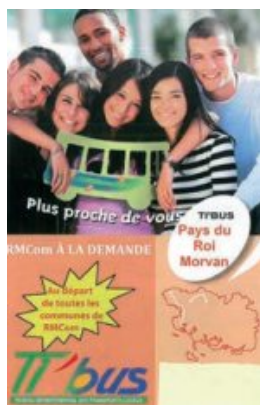
Contact : 0 820 820 466

ALECOB, Maison des Services Publics
Place la Tour d'Auvergne, Carhaix
www.bretagne-energie.fr

Un Transport à la Demande (TAD) mis en place par Roi Morvan Communauté

Pour 2 euros, un transport adapté, par taxi au départ de votre domicile, qui vous permet de rejoindre la ligne de bus pour Lorient.

Renseignements et réservation au : 0 800 01 01 56



Lutte contre l'insécurité routière

La politique de lutte contre l'insécurité routière se décline aussi au niveau local. Le Préfet, par l'intermédiaire du coordinateur de sécurité routière, synthétise les actions à mener à travers le Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière (PDASR). La mairie relaie la diffusion des informations liées à la prévention du risque routier.

De ce fait l'accès à une information détaillée sur le solde de points restant est une étape indispensable à la prise de conscience. Les usagers de la route ont à leur disposition le site : <http://www.telepointspermis.fr>

Pour régler leur amende dans les délais et éviter la majoration, les usagers de la route peuvent consulter :

<http://www.paiement-amende.fr>

De plus, il existe aussi des stages de sensibilisation à la sécurité routière de deux jours, destinés à éviter la réitération des comportements dangereux. Dates prévues en 2015-2016 à Langonnet ou les communes avoisinantes accessibles sur cette page : <http://www.sensibilisation-securite-routiere.fr/stage-points-permis-VANNES-56.html>

NAISSANCES (11)*

BOISSERAND Blandine, Calaren
LE MERLEC Thao, St Maur
LE BARS Lilou, Restemby-Len
STEPHAN Angela, Pont mahé
DANIGO Thiago, 15 Bis Rue Charles Michel
STEPHAN Emy, Yun
DOUR Arun, Bodéro
MARINIER Lovanna, 8 rue Charles Michel
MARINIER Grazyella, 8 rue Charles Michel
* deux familles ont souhaité ne pas paraître dans la presse

MARIAGES (7)

BELLÉGUIC Yohan et THOMAS Marine
GOURRIN Benjamin et MORTIER Séverine
MOLINARI Nicolas et HALLAIS Morgane
LE DOUCEN Philippe et BOEDÉC Nathalie
LE NOIR Damien et BROUSTAL Clémence
SALAUN Soizic et OPITZ Virginie
WALSH Duncan et GURUNG Preeti

DÉCÈS (37)

PINSON René
URVOIS Paulette, épouse BROUSTAL
ALLANOT Amélie, épouse TREVETTEN
DERRIEN Yves
GUYOT Emile
CROIZER Monique
LE GALL Jean-Pierre
LE CORRE Denise, épouse ULLIAC
GAILLARD Odette, épouse POUPON
PENSIVY Yvette, épouse DESCROIX
LE GOUALEC Marguerite, épouse LE BRETON
AUFFRET François
SÉNÉCHAL Louis
BETHMONT Christian
PÉRON Albert
MAHOT Pierre
POCHAT Auguste
ULLIAC Marcel
RONCHETTI Gérard
MORVAN Joseph
COSPEREC Joseph
STANG Simone, épouse COSTIOU
LE CRAS Germaine, épouse SYLVESTRE
POULERIGUEN Jeanne, épouse COZIC
BERTSCHY Jacqueline, épouse DELESALLE
CRON Yves
LE NY Robert
LESAGE Yvan
GUILLLOTIN Annick, épouse CRON
YOU René
LE HENAFF Marie, épouse DANTEC
LE GOFF Michel
BREMONT Raphaël
GARCIA MOLINE Dolorès
RUSCH Gaston
BERTHOU Jeanne, épouse ROSLAGADEC
LE GOUPIL Daniel

Amicale laïque Ecole Jean Moulin



Contact : Séverine Jaouen au 02 97 23 98 06

Les 4 saisons



Animations culturelles

Contact : Legris Pascal au 02 97 23 92 53

Amis de l'Abbaye



Patrimoine et animations, expo, concert...

Contact : Jocelyne Petit au 06 45 76 06 17

APPROM



Patrimoine du Pays du Roi Morvan : ci-dessus, intervention dans une classe avec remise d'un arbre à planter.

Contact : Carlo Rosolen au 02 97 23 96 10

Club des retraités



Animations, bals...

Contact : Hélène Méliarenne au 02 97 23 96 14

Bod Kelenn



Association socioculturelle bretonne

Contact : Gwendal Weber au 06 08 48 15 61

Lutins de Langonnet (tennis de table)



Pratique du tennis de table : loisirs et coimpétition...

Contact : Bernard Ihuellou au 06 62 06 52 83

Gymnastique féminine



Contact : Astrid Cospérec au 02 97 23 95 58

La Troupinette



Théâtre - Contact : Barbara Diard au 02 97 23 96 01

La Grande Boutique(Le Plancher)



Concerts, expos... Bojan Z et E. Marchand - © Eric-Legret
Contact: Annaïg Morvan au 02 97 23 83 83

LCO



Organisation de courses cyclistes et de randonnées cyclo
Contact : Philippe Le Doucen au 06 08 26 82 12

Keseg



Equitation - Contact : Le Strat Nelly au 02 97 23 92 54

Eskemm



Comité de jumelage avec l'Irlande
Contact : Le Bourhis Yvon au 02 97 23 80 60

Div Yezh



Animations, course de relais Redadeg, culture bretonne
Contact : Glenna Couteller au 06 85 80 26 61

Amicale des donneurs de sang



Contact : Anne-Marie Prigent: au 02 97 23 90 59

ES Langonnet (football)



Contact : Christophe Le Merlec au 06 78 49 87 07

Badminton



Contact : Johanne Sivy au 06 79 61 02 40

Ecole Sainte Jeanne d'Arc

A.P.E.L. : présidente, Stéphanie Brigardis
Tél. 02 97 23 86 37
O.G.E.C. : Anne-Marie Moizan
Tél. 02.97.23.98.70
A.E. P. Kleier Ma Bro
président, Roger Le Doucen
Tél. 02 97 23 23 96 36

Acteurs Ecole Rurale Publique

présidente : Lydie Guillochon
Tél. 06 30 71 61 61

A.C.C.A. (Association de Chasse Communale Agréée)

Président : Bernard Stéphant
Tél. 02 97 83 36 11

Anciens d'A.F.N.

Président : Georges Hegenauer
Tél. 02 97 23 85 64

A.A.P.P.M.A (Pêche et Protection du Milieu Aquatique)

22, rue de Keraude - Ploëmeur
Contact : J.P. Cardon (02 97 37 77 98)

Art Déco

Présidente : Hélène L'Haridon
Tél. 02 97 23 69 01

Arts Ty Show

Président : Hélène Martineau
Tél. 02 97 23 90 05

Cercle celtique de l'Abbaye Korollerien An Elle

Président : Marcel Herniou
Tél. 02 96 47 12 57

Comité de La Chapelle Neuve

Président : Michel Le Strat
Tél. 02 97 05 64 57

Comité de La Magdeleine

Président : Robert Brabant
Tél. 02 97 23 52 60

Comité de Moustriac

Présidente : Morgane Annic
Tél. 06 65 06 08 63

Comité de Saint-Brendan

Président : Ernest Mariage
Tél. 02 97 23 94 30

Comité de Saint-Germain

Président : Michel Le Bail
Tél. 02 97 23 98 19

Comité de Saint-Guérol

Présidente : Jeanine Poupon
Tél. 02 97 23 94 00

Comité de Saint-Maurice

Président : Marcel Herniou
Tél. 02 96 47 12 57

Comité des fêtes de Langonnet

Président : Eric Blanchard
Tél. 06 60 90 84 88

Comité des fêtes de La Trinité

Président : Nicolas Garvenès
Tél. 02 97 23 90 40

Dorset Lézards créatifs

Présidente : Béatrice Croizer
Tél. 02 97 23 93 48

Langotag Dancers (danse country)

Présidente : Colette Le Guern
Tél. 06 69 56 58 41

MT Galerie

Responsable : Marie Thamin
Tél. 02 97 34 70 55

Mutuelle «Coups durs»

Président : Christian Goujard
Tél. 02 97 23 96 91

À Cheval au Pays du Roi Morvan

Président : Philippe Mainguy
Tél. 02 97 23 86 73

A.C.K. - Cavaliers de Kermat

Présidente : Nathalie Burgat
Tél. 02 97 23 85 03

Amicale des boulistes

Président : Raymond Le Clech
Tél. 02 97 23 94 75

Land'Gonnet Aventure 4 x 4

Président : Stéphane Hamon
Tél. 02 97 23 90 99

INFOS PRATIQUES MAT DA C'HOÛT

Permanences du maire et des adjoints en mairie

CHRISTIAN DERRIEN

Tous les jours sur rendez-vous

ARLETTE COSPÉREC

Lundi de 10h à 12h

Mercredi de 10h à 12h (La Trinité)

LOUIS URVOIS

Mardi de 10h à 12h

FRANÇOISE GUILLERM

Mercredi de 10h à 12h

YVON LE BOURHIS

Jeudi de 10h à 12h

GILLES BERNARD

Vendredi de 10h à 12h

Mairie : 02 97 23 96 34

Ouverture au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les mercredis et samedis, de 8h30 à 12h.

La Trinité (mercredi matin) : 02 97 23 86 64

Bureau de poste :

Ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ; mardi, de 9h à 12h et de 14h15 à 16h30 ; samedi, de 9h à 12h.

Devenir propriétaire ? C'est le moment...



Le Prêt à Taux Zéro (PTZ), destiné aux primo-accédants, est renforcé depuis le 1^{er} janvier : outre les modalités de calcul du prêt qui entraînent une réévaluation sensible de son montant, il est désormais possible de bénéficier de ce financement, non seulement pour le neuf, mais aussi pour l'acquisition d'un logement ancien et la réalisation de travaux. L'ADIL du Morbihan peut vous accompagner, gratuitement et en toute neutralité, dans votre projet d'accession, tant sur le plan financier que sur le plan juridique.

Un seul numéro : **0.820.201.203**
(0.09 €/mn)

ADIL du Morbihan - Parc d'activités de Laroiseau

14 rue Ella Maillart - 56000 Vannes

2 C, boulevard Franchet d'Esperey - 56100 Lorient

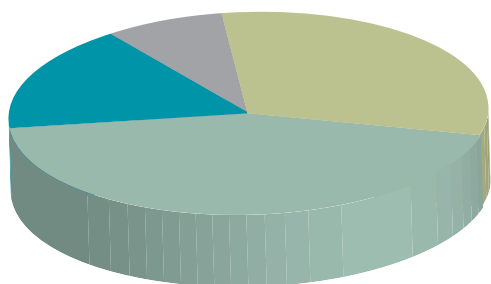
Budget communal - base : compte administratif 2015 provisoire

Dépenses de fonctionnement

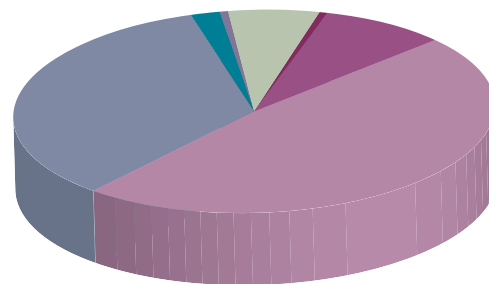
Charges à caractère général	353 377
Charges de personnel, frais assimilés	496 114
Atténuation de produits	1 409
Autres charges de gestion courante	186 276
Charges financières	90 358
Total	1 127 534

Recettes de fonctionnement

90 288	Résultat de fonctionnement reporté
8 202	Atténuations de charges
123 026	Produits des services, domaine, ventes div.
690 611	Impôts et taxes
493 259	Dotations, subventions et participations
28 226	Autres produits de gestion courante
5 394	Produits exceptionnels
1 439 006	Total



- Charges à caractère général - 31 %
- Charges de personnel, frais assimilés - 44 %
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante - 17 %
- Charges financières - 8 %



- Résultat de fonctionnement reporté - 6 %
- Atténuations de charges - 1 %
- Produits des services, domaine, ventes div. - 9 %
- Impôts et taxes - 48 %
- Dotations, subventions et participations - 34 %
- Autres produits de gestion courante - 2 %
- Produits exceptionnels

Dépenses d'investissement

Remboursement d'emprunts	332 583
Immobilisations incorporelles	8 979
Immobilisation corporelles	103 553
Immobilisations en cours	98 986
Solde d'exécution reporté	330 381
Total	874 482

Recettes d'investissement

250 391	Dotations, fonds divers
342 517	Subventions d'investissement
85 725	Emprunts et dettes assimilés
678 633	Total

Données fiscales 2015 - Source : Préfecture du Morbihan - Classement par ordre alphabétique

	Nombre d'habitants	Taux de taxe d'habitation - TH	Foncier bâti TFB	Foncier non bâti TFNB	Attribution de compensation en € (**)
BERNE	1 725	10,28%	14,83%	30,29%	69 257
CROISTY (LE)	764	10,38%	17,67%	31,83%	31 383
FAOQUET (LE)	2896	14,95%	24,25%	46,00%	581 102
GOURIN	4263	11,99%	19,14%	41,00%	1 244 927
GUEMENE	1163	9,76%	19,07%	36,89%	197 917
GUISCRIF	2435	10,21%	17,77%	31,89%	364 761
KERNASCLEDEN	448	7,38%	16,42%	29,63%	40 939
LANGOELAN	407	8,74%	17,99%	39,27%	0
LANGONNET	1945	9,46%	15,16%	33,43%	81 294
LANVENEGEN	1228	8,44%	17,46%	37,29%	89 938
LIGNOL	931	7,98%	14,29%	27,35%	38 438
LOCMALO	917	9,87%	16,95%	32,83%	26 403
MESLAN	1416	13,42%	18,64%	40,93%	50 425
PERSQUEN	337	10,95%	18,66%	35,37%	4 807
PLOERDUT	1242	9,41%	16,49%	25,32%	58 084
PLOURAY	1145	8,12%	12,78%	33,58%	366 638
PRIZIAC	1217	11,63%	16,80%	36,98%	22 517
ROUDOUALLEC	737	10,82%	21,24%	49,48%	27 409
SAINT (LE)	636	9,35%	15,30%	40,90%	37 461
SAINT-TUGDUAL	405	11,63%	20,84%	32,00%	83 683
ST-CARADEC	486	10,73%	18,76%	27,72%	24 474
Moyenne RMCom (*)	1 273	10,26%	17,64%	35,24%	
Moyenne département.		23,12%	22,60%	49,14%	
Moyenne nationale		23,95%	20,20%	48,53%	

(*) Roi Morvan Communauté

(**) La taxe professionnelle (entreprises), perçue par la Communauté de Communes, est reversée sous forme d'une attribution de compensation (A.T.) à chaque commune.

TARIFS COMMUNAUX / FEURIOÙ AR GUMUN

Assainissement / Skarzhañ

Particuliers	Tarif hors taxes	Tarifs buses	
Part fixe	59,00 €	Buse armée 135A posée (diam. 30)	133,00 €
Le m ³ de 0 à 30 m ³	0,39 €	Buse armée 135B posée (diam. 30)	122,00 €
Le m ³ supplémentaire	1,47 €	Buse plastique 6 m posée (diam. int. 135)	97,00 €

Pour les autres types de buses, consulter le site internet de la commune ou s'adresser en mairie.

Cantine, bibliothèque...

Concessions cimetière

Le m ² pour 30 ans	28,90 €
Le m ² pour 50 ans	43,90 €
Prix des concessions columbariums (emplacement)	
Columbariums et cavurnes pour 15 ans	264,00 €
pour 30 ans	482,00 €
Taxe de dispersion et droit d'inscription	
Jardin cinéraire La Trinité	193,00 €
Jardin cinéraire Le bourg	193,00 €
Participation à l'investissement des structures (prix coûtant)	
Columbarium	1 662,00 €
Cavurnes	239,00 €

Restaurant scolaire	
Enfant/repas	2,95 €
Famille (3 enfants d'âge scolaire et +)	2,45 €
Carte enfant 15 repas	44,25 €
Carte Famille (3 enfants d'âge scolaire et +)	36,75 €
Garderie municipale	
1 enfant/séance	1,75 €
Famille (3 enfants d'âge scolaire et +)	1,45 €
Carte 20 séances	35,00 €
Carte Famille (3 enfants)	29,00 €
Bibliothèque municipale	par an
Abonnement famille (tarif unique)	10,00 €

Location de la salle des fêtes de Langonnet : tarifs 2016 (chauffage et sono compris)

Prestations	Associations communales			Commerçants et particuliers	Commerçants et particuliers de la commune			Associations, commerçants et particuliers extérieurs	
	But non lucratif	Spectacles culturels non lucratifs	Manifestations à but lucratif	But non lucratif	But non lucratif	But lucratif faibles entrées	But lucratif	But non lucratif	But lucratif
	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, arbre de Noël, repas de classe...	Chorale, concert théâtre...	Bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto... 2 gratuités/an	Enterrement	Mariage, repas, buffet...	Récital...	Réveillon...	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, mariage repas, buffet arbre de Noël...	Chorale, concert, théâtre, bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto...
Petite salle	Gratuit	Gratuit	53 €	34 €	64 €	81 €	143 €	137 €	278 €
Petite salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	74 €	45 €	87 €	110 €	176 €	259 €	335 €
Grande salle	Gratuit	Gratuit	87 €	53 €	104 €	120 €	184 €	266 €	354 €
Grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	114 €	63 €	125 €	144 €	216 €	297 €	412 €
Petite salle + grande salle	Gratuit	Gratuit	123 €	68 €	137 €	160 €	228 €	309 €	432 €
Petite salle + grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	150 €	84 €	168 €	183 €	251 €	334 €	489 €

Possibilité d'un forfait décoration pour un mariage : 50 € à rajouter à la location (la veille l'après-midi à partir de 14 h selon disponibilité)

Chèques de caution : 200 € pour la réservation ; 150 € pour le nettoyage.

Location de la salle des associations de la Trinité Langonnet : tarifs 2016

Prestations	Associations communales			Commerçants et particuliers	Commerçants et particuliers de la commune			Associations, commerçants et particuliers extérieurs	
	But non lucratif	Spectacles culturels non lucratifs	Manifestations à but lucratif	But non lucratif	But non lucratif	But lucratif faibles entrées	But lucratif	But non lucratif	But lucratif
	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, arbre de Noël, repas de classe...	Chorale, concert théâtre...	Bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto... 2 gratuités/an	Enterrement	Mariage, repas, buffet...	Récital...	Réveillon...	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, mariage repas, buffet arbre de Noël...	Chorale, concert, théâtre, bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto...
Petite salle	Gratuit	Gratuit	40 €	30 €	50 €	60 €	100 €	110 €	220 €
Grande salle	Gratuit	Gratuit	68 €	42 €	80 €	100 €	163 €	253 €	343 €
Petite salle ou hangar + cuisine	Gratuit	Gratuit	60 €	50 €	70 €	80 €	120 €	130 €	240 €
Grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	88 €	62 €	100 €	120 €	183 €	273 €	363 €
Petite salle + grande salle	Gratuit	Gratuit	93 €	65 €	120 €	150 €	220 €	254 €	394 €
Petite salle + grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	110 €	75 €	130 €	160 €	230 €	268 €	408 €
Hangar	Gratuit	Gratuit	20 €		30 €				

Possibilité d'un forfait décoration pour un mariage : 30 € à rajouter à la location (la veille l'après-midi à partir de 14 h selon disponibilité)

Équipements de la salle : tables + chaises + 1 frigo pour boissons + assiettes + verres + couverts + tasses à café

Chèques de caution : 200 € pour la réservation ; 150 € pour le nettoyage.

Les fêtes et animations en 2016 / Deiziadur ar gouelioù e 2016

Janvier - Miz Genver

- 16 : Vœux de la municipalité
- 23 : Club des retraités

Février - Miz C'hwevrer

- 7 : Repas crêpes des Amis de l'Abbaye
- 13 : Animations d'hiver, place plantée, par Les 4 Saisons
- 21 : Bal du Club des retraités
- 21 : Marionnettes, La Trinité, Arts Ty Show
- 26 : Bal country
- 27 : Fest-noz d'Eskemm, à 21h

Mars - Miz Meurzh

- 5 : Repas de l'Ecole J. Moulin
- 13 : Kan ar Bobl
- 18 : Concert Bugale Kreiz Breizh
- 19 : Kan'an Noz Bod Kelenn et Div Yezh

Avril - Miz Ebrel

- 9 : ACCA
- 10 : Troc et puces, Arts Ty Show
- 23 : Théâtre, troupe du Croisty
- 24 : Bal du Club des retraités

Mai - Miz Mae

- 2 : Course "Redadeg 2016", Div Yezh Langoned
- 5 : "Fêtons le printemps", stade, Les 4 Saisons
- 15 : Repas CCAS
- 15 : Vide jardin, Arts Ty Show
- 21 : Fest-noz, Div Yezh Langoned
- 22 : Pardon de La Trinité
- 28 : Tournoi de football (ESL)

Juin - Miz Mezheven

- 4 : Kermesse de l'école Ste Jeanne d'Arc
- 5 : Concert des Amis de l'Abbaye
- 18 : Fête de la musique
- 19 : Kermesse de l'école J. Moulin
- 24 : Feu de la St Jean (St-Brendan)

Juillet - Miz Gouhere

- 2 et 3 : Fêtes patronales St Pierre-St Paul
- 10 : Pardon de St Brendan
- 14 : Son et lumière, La Trinité (Arts Ty Show)
- 24 : Pardon de La Magdeleine
- 31 : Pardon de St Maurice, Abbaye

Août - Miz Eost

- 7 : Randonnée d'été, Minez Du, Les 4 Saisons
- 7 : Pardon de St Germain
- 14 : Pardon de St Gwenolé
- 14 : Fête des 100 patates, La Trinité (Arts Ty Show)
- 15 : Pardon de la Chapelle Neuve
- 21 : Bal du Club des retraités
- 28 : Pardon de Moustriaziac

Septembre - Miz Gwengolo

- 18 : Journées européennes du patrimoine

Octobre - Miz Here

- 8 : Repas de l'Ecole J. Moulin
- 9 : Bal du Club des retraités
- 22 : Théâtre par la Troupinette (20h30)
- 23 : Douceurs d'automne, La Trinité, Les 4 saisons
- 23 : Théâtre par la Troupinette (14h30)
- 29 : Théâtre par la Troupinette (20h30)

Novembre - Miz Du

- 11 : Commémoration de l'Armistice
- 27 : Pardon de St André à La Magdeleine

Décembre - Miz Kerzu

- Téléthon
- 10 : Marché de Noël, Amicale Laïque
- 15 : Goûter de Noël de l'école Ste Jeanne d'Arc
- 16 : Journée de Noël de l'Amicale laïque
- 16 : Spectacle de Noël de l'école Ste-Jeanne d'Arc

Sans oublier

- le programme de La Grande Boutique ;
- le goûter hebdomadaire du Club des retraités, tous les mercredis alternativement à Langonnet et à La Trinité.

Ar gwennili

Cette chanson recueillie par l'abbé Larboulette entre 1902 et 1905 est une adaptation en vannetais du poème *Ar gwennilied* qu'on trouve dans le *Barzaz Breiz* de La Villemarqué. La volonté de recherche poétique qui consiste à assimiler les départs et retours du jeune homme à celui des hirondelles semble assez originale à cette époque et fait penser à une formation classique. Une autre adaptation vannetaise fut réalisée par Loeiz Herrieu et éditée dans « Dihunamb » (1929).

Ar gwennili

'tre ma c'hêrig hag ar maner,
Ur vinodennig e gaver.

E kaver ur vinodenn wenn,
A zo enni ur bod spern gwenn.

Hag hi karget a vokedoù,
Hag a blij da vab an aotroù.

Me garehe bout bleuñv ar spern gwenn,
Ha bout tapet g'e zornig gwenn.

Ha bout tapet g'e zornig gwenn,
Gwennoc'h evit bleuñv ar spern gwenn.

Me garehe bout bleuñv ar spern gwenn,
Ha bout lakaet àr e varlenn.

Mont a ra kuit pell a(z)-omp-ni,
Pa' za ar gouiañv 'barzh an ti.

Mont a ra kuit d'ur vro arall,
'el ar gwennili e nijal.

Pa' zistro an amzer nevez,
Distro 'ra dre 'mañ a nevez.

Pa 'za ar bleuñv glas er pradoù,
Hag ar bleuñv kerc'h 'barzh ar parkoù,

Donet a ra da heul ar festoù,
Dont a ra c'hoazh d'ar pardoñioù.

Me 'garehe gwel' e peb amzer,
Ha bleuñv ha festoù 'barzh ar gêr.

Ha gwelet ar gwennilied
E nijal tro dre 'mañ berped.

Me' garehe o gwel' e nijal,
Berped e beg hor siminal.

Ton «er gwennili» - H de la Villemarqué

L'hirondelle

*Entre ma maisonnette et le manoir,
On trouve un sentier.*

*On trouve un sentier blanc,
Au bord duquel il y a un buisson d'aubépine.*

*Il est plein de fleurs,
Qui plaisent au fils du maître ;*

*Je voudrais être une fleur d'aubépine,
Et être cueillie de sa main blanche.*

*Et être cueillie de sa main blanche,
Plus blanche que la fleur d'aubépine.*

*Je voudrais être fleur d'aubépine,
Et être posée sur ses genoux.*

*Il s'en va loin de nous,
Quand vient l'hiver dans la maison.*

*Il s'en va vers une autre contrée,
Comme le fait l'hirondelle en volant.*

*Quand revient le printemps,
Il revient par ici aussi.*

*Quand les fleurs bleues poussent dans les prairies
Et les fleurs d'avoine dans les champs,*

*Il vient pour suivre les noces,
Il revient aussi pour les pardons.*

*J'aimerais voir en toutes saisons,
Et des fleurs et des banquets de noces chez moi.*

*Et voir les hirondelles
Voler par ici tout le temps.*

*J'aimerais les voir voler,
Tout le temps autour de notre cheminée.*

Air « les hirondelles » - H de la Villemarqué